



Quand école et entreprise travaillent ensemble

■ La Fondation pour l'enseignement fait sa priorité de l'orientation positive et des parcours qualifiants.

La Fondation pour l'enseignement, c'est une coupole qui rassemble les patrons de l'école et ceux de l'entreprise. On y retrouve les cinq fédérations de pouvoirs organisateurs (WBE, Segec, Felsi, Cpeons et CECP), Beci, l'Union wallonne des entreprises et les fédérations sectorielles (Agoria, Essenscia, Fevia et la Confédération de la construction). Objectif: améliorer l'équité et la qualité de l'enseignement obligatoire en renforçant les ponts avec l'entreprise. À mi-mandat, le président Thierry Castagne formule, pour *La Libre*, plusieurs recommandations concernant ses trois chantiers prioritaires.

Orientation positive

Premier axe: l'orientation positive et l'information sur les professions dont les Stem (pour Science, Technologie, Ingénierie et Mathématiques) et les métiers en pénurie voire en forte pénurie. La Fondation participe à la réflexion autour de l'éducation orientante, au cœur du futur tronc commun polytechnique et multidisciplinaire du Pacte d'excellence. *"L'important, insiste Thierry Castagne, c'est de placer le jeune au centre de la démarche."*

Le travail d'orientation est un processus long. Dans ses recommandations, la Fondation pour l'enseignement suggère que chaque école nomme une personne-ressource en la matière et que des étapes obligatoires d'orientation figurent dans le parcours de chaque élève, avec un focus particulier sur la transition secondaire-supérieur.

Sans attendre l'implémentation du tronc commun complet, un gros travail d'information est dès à présent réalisé. *"On a, d'un côté, des jeunes parfois en perte de sens et, de l'autre, des secteurs en demande qui peinent à trouver certains profils"*, constate encore le président. D'où l'intérêt d'objectiver les besoins au niveau des bassins de vie (la Wallonie et Bruxelles sont divisées en 11 bassins dont les acteurs locaux se mettent autour de la table pour échanger et tenter de faire correspondre les besoins, l'offre de formations et les compétences).

L'alternance dans les écoles de plein exercice ?

Le second axe de travail prioritaire vise à renforcer les parcours d'enseignement qualifiant. *"Pour lutter contre le décrochage dans cette filière, il faut continuer à améliorer la qualité de ces parcours. L'idée est de travailler sur une approche triale: avec l'école, bien sûr, qui reste maître d'œuvre du projet de l'élève, l'entreprise, et un centre de technologie avancée ou centre de compétences."*

Que ce soit pour les stages et ateliers prati-

ques de la filière qualifiante, ou pour travailler dans le cadre d'un enseignement en alternance, les places en entreprises sont chères. Et la pandémie a encore accentué le problème. Les centres de technologie avancée liés aux réseaux d'enseignement, les 24 centres de compétences wallons et les 5 centres de référence bruxellois constituent dès lors des intermédiaires intéressants. *"On y a droit à l'erreur, le coaching est suivi, ce qui est parfois compliqué dans les entreprises où le travail doit se poursuivre et où il faut aller vite"*, relève le président de la Fondation pour l'enseignement. *"De plus, chaque entreprise ne dispose pas de toutes les dernières technologies. Les centres, si. Les élèves peuvent s'y exercer."*

Autre idée pour améliorer les parcours qualifiants: organiser l'alternance dans plusieurs entreprises au lieu d'une seule comme aujourd'hui ou, encore, développer l'alternance dans les écoles de plein exercice.

Pour aider les jeunes à être acteurs de leur parcours, un projet pilote ("Story-me") a été développé dans 11 écoles (9 francophones et 2 flamandes) à Bruxelles, entre 2017 et 2020. L'objectif est de le déployer dans 10 autres écoles en 2021-2022, 14 en 2022-2023 et 20 en 2023-2024. Concrètement, l'opération consiste à travailler sur des compétences transversales telles que la confiance en soi, la découverte des métiers et la mise en projet, dès la 3^e secondaire: un moment clé dans le parcours qualifiant.

Autre idée pour améliorer les parcours qualifiants: organiser l'alternance dans plusieurs entreprises au lieu d'une seule.

Elle permet de renforcer l'accrochage scolaire dans l'enseignement qualifiant d'élèves souvent déjà fragilisés, parfois arrivés là pour de mauvaises raisons, et que la crise sanitaire a encore particulièrement impactés.

La fin du cloisonnement des carrières ?

Enfin, le troisième pilier de la collaboration écoles-entreprises concerne la lutte contre la pénurie d'enseignants par l'accélération de la mobilité professionnelle. *"Beaucoup d'écoles manquent de professeurs, regrette Thierry Castagne. Il faut en faire venir vite, alors pourquoi pas du monde de l'entreprise?"* Assouplir l'accès aux classes lui semble une évidence, moyennant une formation pédagogique adaptée. Et la créativité n'est pas interdite. *"Le cloisonnement des carrières n'est plus l'avenir"*, décreta-t-il. Toutes sortes de formules (à temps partiel, en alternance...) sont donc en réflexion.

À ce propos, la Fondation pour l'enseignement a analysé les principaux freins qui brident aujourd'hui ce type de mobilité. Du coup, elle recommande d'améliorer l'image du métier d'enseignant et de pouvoir prendre en compte l'expérience acquise en entreprise dans le calcul de l'ancienneté. *"Les plans de relance suite à la crise sanitaire pourraient d'ailleurs intégrer une plateforme écoles-entreprises pour encadrer des réorientations positives"*, conclut le spécialiste.

Monique Baus

tiques ou pour travailler en alternance, les places en entreprises sont chères.

SHUTTERSTOCK